#### **SHAKE** THE FUTURE



# Bases de Données

**Modèles Logiques et Physiques** 

JY Martin

#### Plan

Introduction

Du modèle Entités-Associations au Modèle Relationnel



#### Contexte

- plusieurs types de modèles conceptuels
  - Entité-Association
  - UML
  - o ...
- 1 modèle en mémorisation
  - Modèle relationnel

Comment passer de l'un à l'autre?

- Modèle Logique
- Modèle Physique des Données (MPD)



## Les modèles Logiques et Physique

#### Modèle Logique de Données

Le modèle logique des données consiste a'décrire la structure de données utilisée sans faire référence a'un langage de programmation.

#### Modèle Physique de Données

Un Modèle Physique de Données est un formalisme qui permet de préciser le système de stockage employé pour un système de gestion de base de données.



## Les modèles Logiques et Physique : la pratique

L'objectif est de construire le Modèle Physique de Données pour un modèle Relationnel.

#### 2 étapes:

- Utilisation de règles de transformation du Modèle Conceptuel des données.
- ajoute des types de données.



#### Plan

Introduction

2 Du modèle Entités-Associations au Modèle Relationnel

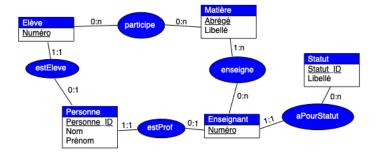


#### Modèle Entité-Association

- Entités
- Associations
- Propriétés
- Identifiants
- Cardinalités



## Modèle exemple





# Regles de traductions

- 1 règle pour les entités
- 2 règles pour les associations

Appliquer les règles dans l'ordre.

-> Modèle Logique des données

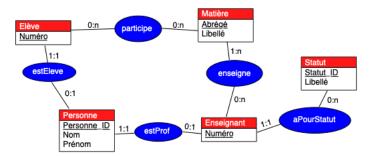


## Regle 1: Entités

- Toute entité est traduite en une relation.
- Ses propriétés sont les attributs de la relation.
- Son identifiant est l'identifiant de la relation.



## Modèle exemple - Règle 1



Personne(Personne\_ID, Nom, Prenom)

Eleve(Numero)

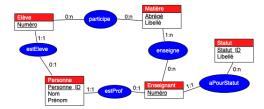
Matière(Abrege, Libelle)

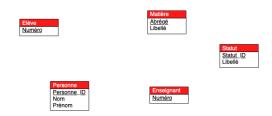
Enseignant(Numero)

Statut(Statut\_ID, Libelle)



## Modèle exemple - Règle 1







# Règle 2 : Associations binaires avec une cardinalité max=1

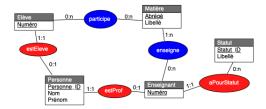
Cette règle concerne les associations binaires dont l'une des cardinalités est de type 0 :1 ou 1 :1 (cadinalité max=1)

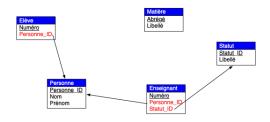
- l'identifiant de l'entité à la cardinalité max=1 est recopié dans l'entité opposée
- Un identifiant externe est créé entre les deux relations.
- Les propriétés de l'association sont également recopiées, avec l'identifiant transféré.

Si les deux cardinalités ont une cardinalité max=1, la plus représentative est choisie.



## Modèle exemple - Règle 2







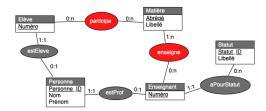
## Règle 3 : Les autres associations

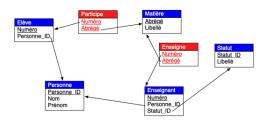
Cette règle concerne les associations non binaires ou les associations binaires pour lesquelles les cardinalités sont de type 0 :n ou 1 :n (cadinalité max=n). En clair, les associations restantes.

- Une nouvelle relation est créée avec pour nom celui de l'association
- Les identifiants des entités liées sont recopiées dans la nouvelle relations. L'ensemble des identifiants forme l'identifiant de la nouvelle relation.
- Un identifiant externe est créé entre chaque copie d'identifiant et son origine.
- Les propriétés de l'association sont également recopiées.



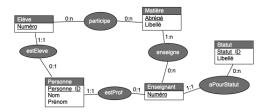
## Modèle exemple - Règle 3

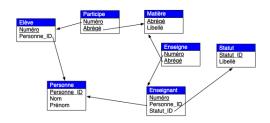






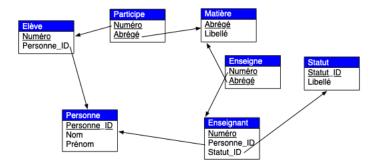
## Modèle exemple - Traduit







# Modèle exemple - Modèle Logique





## Mise en œuvre du Modèle Physique des Données

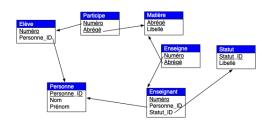
Pour obtenir le modèle physique, il faut ajouter les domaines de définition des différents attributs. On obtiendra ainsi un modèle relationnel.

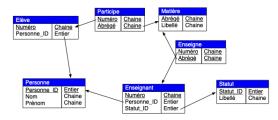
#### Remarques

- Les types des attributs sont simples. Il ne peut pas y avoir d'attribut complexe.
- Les domaines des attributs source et cible d'un lien externe doivent être identiques



## Modèle exemple - Modèle Physique des Données







# Modèle exemple - Modèle Physique des Données

